L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

L'abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrerages ne soient payés, et à moins qu'il ne soit qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR VERA-CRUZ.

On pourrait expédier un bon navire s'il se présentait de suite, du frêt et des passagers suffisamment. S'adresser à
11 fév J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BORDEAUX.

Devant partir positivement du 20 au 25 courant,

Le navire français, (A1) **TRINITE**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Bettus, ayant une grande partie de son chargement à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour le reste du fret, ou pour passage, ayant de beaux emménagemens pour 12 ou 15 passagers, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à
P. E. SORBÉ,
10 fév rue Royale, no. 118.

A FRETER,

Le joli brick, fin voilier, **ARAB**, doublé et chevillé en cuivre, A1, capit. Haskell, du port de 99 tonneaux. S'adresser à bord, ou à
10 fév J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW-YORK. Paquebot du 20 du courant, (Ligne entre la Louisiane et New York.)—Le beau navire neuf **NASHVILLE**, capt. Rathbone, partira comme dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la place publique, ou à
8 fév. FOSTER & HUTTON.

POUR PHILADELPHIE.

La barque **HERCULES**, capit. W. Longcope, ayant la moitié de son chargement engagée, peut recevoir la quantité de 200 bls. de sucre, en ville ou à la côte en bas ; s'adresser à
8 fév SAM. P. MORGAN & CO.

POUR BALTIMORE.

Le beau brick paquebot neuf **CANADA**, capit. J. L. White, est journellement attendu, et repartira immédiatement, pour fret ou passage, s'adresser à
8 fév HARRISON, BROWN & CO.

POUR LIVERPOOL.

Le navire, A. 1, **SARAH-CAROLINE**, capitaine G. Prince, maintenant en déchargement, peut recevoir de 3 à 400 balles de coton. S'adresser à
LINCOLN & GREEN,
7 fév ou à BENJ. BOOTH & co.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick **DELAWARE**, capitaine Wilson, est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
6 fév J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BOSTON.

Le navire A1, **MOREA**, capitaine Girdler, partira sous peu. S'adresser à
1er fév LINCOLN & GREEN.

A FRETER,

La goëlette neuve, fine voilière, **PHŒNIX**, capitaine Spicer. S'adresser au capitaine à bord, en face de la rue de la Douane, ou à THAYER, HURD & Co
1er fév rue des Magasins, no. 29

ON a besoin d'un bon navire pour porter 200 boucauts dans un port du nord. S'adresser à Wm. G. HEWES,
26 janvier rue du Camp, no. 9.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, **ARIEL, AJAX** et **BOURNE**, seront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens des navires.

Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à
J. W. ZACHARIE & Co.

MARCHANDISES DES INDES—700 pièces Choppas et Bandannas, grands et moyens, ayant droit au *debenture*, à vendre par
10 fév STETSON & AVERY.

413 SACS beau café de la Havane, reçus par le brick Manuelita ; 1400 barillets et 36 barils graisse en feuilles, reçus par le bateau à vapeur Orléans et à vendre par
ESTENANELL & COURVAL.
9 fév nouv elle levée, no.

CALLIGRAPHIE.

MM. GEYER & CHAPMAN informent respectueusement les citoyens de la N. Orléans, que leur académie d'écriture est maintenant ouverte pour les dames et les messieurs, dans l'édifice du Dr. Parmly, rue du Canal, No. 45, *où ils enseignent l'écriture dans tous les genres, d'après des principes certains.* Leur méthode l'enseignement de cet art utile, est entièrement différente de toutes celles qui ont été introduites jusqu'ici dans cette ville. *Elle donne en peu de temps, une écriture pratique utile et permanante, qui convient parfaitement aux dames* et aux *messieurs* de tout âge—"et c'est la seule méthode (dit l'Institut d'Albany) qu'on puisse acquérir en un nombre limité de leçons.—Heures de leçons, pour les dames, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi ; pour les messieurs, de 7 à 8 heures du matin, et de 3 à 9 de l'après-midi. On enseignera avec succès la taille des plumes à tous les élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à eux à leur établissement.

Les soussignés s'en réfèrent, pour les renseignemens qu'on voudrait prendre, à MM. John Asgen, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hull, J. Jaudon, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Morton, général Wm. L. Robeson, et Isaac F. Preston.

N. B. On exécutera dans le meilleur goût, des cartes de visite et de profession pour les dames et les messieurs, registres de famille, certificats de mariage, diplômes, titres d'Albums, et toute sorte d'écrits, soit simptes, soit enjolivées.
6 février—5m

BUREAU D'AGENCE UNIVERSELLE.

LES directeurs, qui ont ouvert leur établissement rue St.-Philippe, près la Levée, No. 23, se chargeront de procurer de l'emploi à toute personne, quels que soient leur profession et leur sexe ; de vendre les propriétés foncières, mobilières, et les esclaves, ou de les donner à loyer ; de présenter aux propriétaires, entrepreneurs et conducteurs de travaux, les ouvriers dont ils auront besoin; de faire les écritures et comptes des personnes qui s'adresseront à eux ; enfin, de faire procurer des fonds sur signatures connues &c. &c.

Leur bureau sera ouvert depuis 7 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.
BONNAIN,
31 janv-1m. GENTY.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs se sont comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Price,

De la N. Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février.	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février.	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	*De New York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine Page.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à
FOSTER & HUTTON.

Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

MENAGERIE.

Maintenant établie sur la place près de la Douane, convenablement disposée.

CETTE ménagerie consiste en un Lion et une Lionne, de toute grandeur ; un Tigre tacheté ; un Léopard de toute grandeur ; un couple de Panthères de l'Amérique septentrionale, prises dans le Kentucky en 1825; deux Autruches de toute grandeur, le mâle a 10 pieds de hauteur et pèse près de 300 livres ; un Chameau d'Arabie, importé dernièrement de la côte de Barbarie ; deux Panthères de l'Amérique méridionale, mâle et femelle, habitant dans la même cage ; deux Andagants du Bengal, mâle et femelle ; un Heron bleu, et un Héron à couronne ou *Guriarci crane*, tous deux d'Afrique ; un Ichneumon et un Cotamondis. Outre ces animaux, il y a toute une collection de singes de différentes familles, que les admirateurs de l'histoire naturelle ne verront pas sans intérêt: l'un de ces messieurs,

LE CAPITAINE BILL,

fera des tours amusants, sur un petit cheval ; il montera et descendra, s'assiéra et se tiendra debout, déploiera des drapeaux, &c.

L'exhibition aura lieu de 10 heures du matin à 5 de l'après-midi, et de 6 heures ½ du soir à 9. —Prix d'entrée 50 cents—enfans au-dessous de 10 ans, et domestiques, moitié prix. Il y aura une musique.

N. B. On n'a aucun danger à craindre, tous ces animaux étant enfermés dans des cages de fer. Les messieurs et les dames peuvent venir en toute sûreté, les propriétaires de la ménagerie, qui en font eux-mêmes l'exhibition, auront toutes les attentions pour les visiteurs.
6 fév

Beautés de la mécanique
NOMMEE
CHAMBRE D'INSDUSTRIE.

LE public est respectueusement informé que l'exhibition qui est établie, depuis quelques semaines, vis-à-vis la Bourse, rue de Chartres, est transportée rue de la Levée, No. 113, entre le marché aux légumes et la halle aux bouchers, où elle restera en opération encore pendant quelques jours, avant son départ pour le Mexique. Ce spécimen vraiment étonnant de génie de l'homme, consiste en trois manufactures complètes, savoir : une pour le coton, une autre pour le drap et pour la troisième pour faire des cardes pour le coton et la laine—le tout est mis en mouvement par la force de trois chiens. Le propriétaire désire que tout le monde puisse jouir de la vue de cette belle invention ; et dans ce but, il a réduit le prix d'entrée à la somme de CINQUANTE CENTS.

Les personnes de couleur libres seront admises les lundis et jeudis.

L'exhibition commence tous les jours à 8 heures du matin et dure jusqu'à 10 du soir.
27 janvier—2m

ART CURIEUX

De filer le verre en fusion et de
Souffler toute espèce de Figures et d'Ornemens.
RUE DE CHARTRES, N°. 115.
Au dessus du magasin de bijouterie de Mr. Muh.
MR. FINN

ANNONCE respectueusement aux habitans de cette ville, qu'il donnera quelques séances publiques, sur l'art intéressant qu'il professe; il peut assurer aux personnes disposées à favoriser les beaux-arts, que ce spectacle est vraiment digne de leur attention. Le procédé qu'il emploie pour former instanément des figures ou des animaux, avec le verre fondu, est un travail extraordinaire qui excite l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui en sont témoins. Aucune description ne peut donner une idée du plaisir qu'il procure.—Les diverses productions de l'artiste sont à vendre ; ce sont des objets d'art rares et curieux, parfaitement convenables pour cadeaux à un parent ou à une amie.

Prix d'entrée.—Cinquante cents, enfans moitié prix.

Les billets pour les entrées par abonnement $1 ne peuvent se transférer.

Le salon est ouvert de 10 heures du matin à 2 de l'après midi et de 3 à 9 du soir. 19 jan.—4m

Excellent Vin de Bordeaux.

28 CAISSES de 12 bouteilles chaque de vieux Derville, reçues et à vendre par
SAM. P. MORGAN & CO.
Encoignure des rues Gravier et du Camp,
2 fév no. 43, au premier.

RIZ à vendre.—52 boucauts de RIZ, en débarquement de la goëlette May-Flower, de Charleston.
THAYER, HURD & Co.
1er fév rue des Magasins, no. 29

A VENDRE—Un superbe lot de CAFÉ fin vert, de la Havane.
ESTEVANELL & COURVAL,
1er. février Nouvelle Levée, no. 6

VENTES PAR LE REGISTEUR.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 13 Mars 1832, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Louis Ferrara, une mulâtresse nommée *Caroline*, âgée d'environ 18 ans.

Conditions ; à comptant et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à la satisfaction du curateur avec hypothèque jusqu'à parfait payment. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pédesclaux not. pub. aux frais de l'acquéreur. 9 fév.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Caleb D. Jordan, Allen, mulâtre âgé d'environ 25 ans. Conditions ; comptant.
Par ordre de la Cour.
31 janv MARTIN BLACHE. register

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Joseph Mathews, les améliorations qui se trouvent sur une île appelée "l'Ile Cochrane," située à la passe du sud-ouest du Mississipi, et tous les droits que le défunt peut avoir à la dite île.
Par ordre de la cour.
31 janvier MARTIN BLACHE, register

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 21 février 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Mme. Thérèze Daynaut, une *NEGRESSE* nommée Mary, et sa fille Henriette, d'environ 4 mois.

Conditions : 1 et 2 ans de crédit, en billets eudossés &c. Par ordre de la cour.
21 janv MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 21 février 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivans, appartenant à la succession de feu A. Sylva, savoir : Philippe, nègre âgé d'environ 50 ans ; Marie, négresse âgée d'environ 25 ans. Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
19 janvier MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Adèle Morel, f. de c. l. d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles le tableau de répartition des fonds de la dite succession ne serait point homologué et la repartition faite conformément au dit tableau.
Par ordre de la cour.
10 fév. MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que David Adams, a présenté une petition à la cour, à l'effet d'être nommé curateur aux héritiers absents, de Mary Williams, épouse de James Vance, avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre la Cour,
16 fév MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu John E. Smith, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de ladite succession ne serait point homologué et le dit curateur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la cour.
13 fév MARTIN BLACHE, *Register.*

COUR DES PREUVES.—Attendu que Patrick Thompson a présenté une petition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle, à la succession de feu John B. Fletcher, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cou.
13 fév. MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Wm. Williams a présenté une pétition à Cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu John D. Atwill, décédé *ab intestat*, avis est donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
13 fév MARTIN BLACHE, register.

D'Importation récente à vendre par
P. ROMAIN,
RUE DE CHARTRES Nos 97 & 182.

UN grand assortiment de parfumeries de premier choix, consistant en crême d'amande amère, savon cosmétique d'amande amère, savon à la rose, à la violette, au musc, pommade, crême de Perse, crême de limaçon, opiat, eau de Cologne véritable, eau de Lavande à la rose, ambrée &c.

Aussi—Bretelles en gaume élastique, do. en soie, en coton &c., cols pour hommes de toutes sortes. Bustes et perruques pour exercer les coiffeuses, ainsi que peignes de toutes les qualités ; canifs, rasoirs, ciseaux fins &c. 15 fév.

HABILLEMENS.—Récemment reçus et à vendre par les soussignés, un joli assortiment de jolis habillemens, tels que levites fines de drap noir, vert invisible, et olives ; faites dans le dernier goût et par d'excellens ouvriers : aussi, habits de drap de soie.
W. C. NORRIS & CO.
15 fév rue de Chartres, No. 38.

VIN, EAU-DE-VIE, &c.—60 quarts et 20 quarteaux de vin sec ; 40 dito vin doux ; 300 caisses raisin sec ; 58 jarcs raisin frais; 100 barils eau-de-vie, reçus par le brick Sicily, de Malaga, à vendre par
9 fév WM. G. HEWES, rue du Camp.

Soie à coudre, Bas de soie patentes, &c.

EN débarquement du navire Montesquieu, de Bordeaux, et ayant droit au *drawback* :
10 caisses soie à coudre, fortes couleurs, assortie expressément pour les marchés mexicains;
6 caisses bas pour femmes, patentés,
1 dito couvertures de coton, supérieure, grande largeur.

Et en magasin—2 caisses bonnets de Livourne ; 1 dito cravates de soie noire ; 20 dito cire blanche. A vendre à des termes raisonnables, par P. E. SORBÉ.
8 fév rue Royale, no. 118.

V. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par le navire Montesquieu de Bordeaux :

430 caisses prunes ; 2000 dito vin rouge, Gruan-Larose, Chateau Lafflitte, Haut-Talence, Pauillac, St.-Julien Médoc, par 12 bout. et 24 demi do ; 200 caisses vin blanc, Graves et Haut Sauterne; 110 barriques vin rouge, St. Estèphe et St. Emillon; 27 tiercons vin rouge Pauillac, 55 dito blanc, Graves et Haut Sauterne ; 300 paniers anisette; 20 balles lignes assorties ; 110 caisses fruits à l'eau-de-vie.

D'importations antérieures : 250 barriques vin rouge Haut Brion, Chateau Lafflite, Latour, Margaux, St.-Julien, Médoc et St.-Estèphe, de premier choix; 200 doux. huile d'olive, 1ère. qualité, par paniers et demi-paniers; 15 balles brain à moustiquaire; 20 balles fil à voiles, par petites et grosses pelottes; 50 caisses liqueurs superfines; et marasquino; 400 dito fines; 40 paniers véritable vin blanc de Champagne mousseux; 200 sacs bouchons pour damejeannes et bouteilles. 7 fév

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, rue du Canal, No. 27.

ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.

N. B. Il sera absent, pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque.
26 nov—6m

MANEGE ORLEANS.

La compagnie montera à cheval mercredi prochain, 22 du courant, à 8½ heures précises du matin, et se réunira sur la Place Antoine, lieu ordinaire du rassemblement. Equipement complèt, tenue d'hiver, pour une inspection générale.
Par ordre du capitaine commandant.
X. *Lecourt de Billot,*
16 fév maréchal-des-logis chef.

VU l'impossibilité d'avoir les équipemens au complet, dimanche 19 du courant, la sortie pour ce jour là est contremandée et remise à mercredi prochain, 22 du courant, à 8 heures précises du matin, en grande tenue ; c'est pour la célébration de l'anniversaire de la naissance de Washington. La compagnie se rassemblera sur la place Lafayette, rue du Camp entre Poydras et Girod, faubourg Ste. Marie.
Par ordre de capitaine.
JNO. L. RUB,
17 fév maréchal des logis chef.

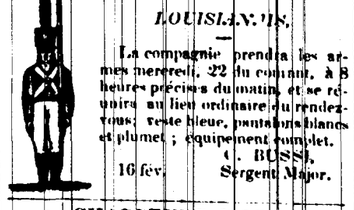

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon d'Artillerie prendra les armes mercredi, 22 du courant, à 8 heures et demie du matin, tenue d'hiver, sans fusil, c'est pour la célébration de l'anniversaire de la naissance de Washington—Par ordre
15 fev U. DUREL, adj. major.

GRENADIERS.

ATTENTION!!!

La Compagnie prendra les armes mercredi, 22 février, à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire. Equipement complet, pantalon bleu et veste bleue.
Par ordre du capitaine.
A. D. GUESNON,
17 fév. sergent-major

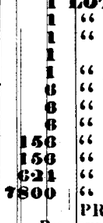

VOLTIGEURS,

ATTENTION!!!

La Compagnie prendra les armes mercredi, 22 février, à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire. Equipement complèt, veste et pantalon bleus et plumet.
Par ordre du capitaine.
M. CHAPUS,
17 fév. sergent major.

CAZADORES DE ORLEANS :

Debiendo celebrarse el aniversario del nacimiento del inmortal Washington, el miércoles 22 del corriente; y segun las órdenes que ha recivido el capitan, del Sr. comandante de la Legion de la Luisiana, deberá reunirse la compañia á las 8 en punto del citado dia, en el sitio acostumbrado, uniformada con casaca y pantalon de paño, morrion con plumero y con el mayor aseo, á fin de tributar el homenage que justamente se merece el heroe del siglo y de la libertad americana.
Por órden del capitan.
17 feb.—5 RAFAEL PEREZ, sargento 1°

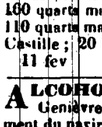

TIRAILLEURS

LOUISIANAIS.

La compagnie prendra les armes mercredi, 22 du courant, à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous; veste bleue, pantalons blancs et plumet ; équipement complet.
C. BUSSI,
16 fév. Sergent Major.

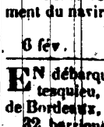

CHASSEURS D'ORLEANS.

La Compagnie prendra les armes mercredi 22, du courant, à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire. Equipement complèt, veste et pantalons bleus.
Par ordre du capitaine.
VR. GOUY,
16 fév sergent-major.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.
3me. CLASSE DE 1832.
Le tirage aura lieu le Samedi 3 de Mars.
GROS LOT
10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$ 3,000	$	3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,180
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS
BILLETS ENTIERS..... $ 4
DEMI BILLET..... 2
QUARTS DE BILLET..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion.
13 fév J. B. FAGET, *Directeur.*

VINS ET FRUITS FRAIS.—Les soussignés ont en débarquement du brick Sicily, directement de la Méditerranée, 1200 caisses raisin muscat en grapes ; 500 demi-caisses de 600 caisses muscat; 240 demi caisses do. 100 quarts malaga sec; 200 barils indiens do.; 110 quarts malaga doux ; 76 caisses savon de Castille ; 20 barils millet.
11 fev LINCOLN & GREEN.

ALCOHOL.—15 barils Alcohol et 2 pipes Genièvre imitation Hollande, en débarquement du navire Henry Thompson, à vendre par
WM. G. HEWES,
6 fév. rue du Camp, no. 9

EN débarquement du navire français le Montesquieu, capitaine A. L. Conseil, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :
32 barriques de Vin rouge,
30 demi-barriques de Vin blanc,
35 caisses de Vin rouge, de 12 bouteilles, de l'année 1827, de Las Cases, Léoville, St. Julien (Médoc.)
4 fév J. B. LABATUT.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 25 du courant, il sera vendu, au café de la bourse Hewlett, à midi précis,

5 terrains situés au faubourg Delore,

Le no. 1, mesurant 27 pieds de face à la rue des Tritons, sur 110 pieds de profondeur.
Le no. 2, même face même profondeur.
Le no. 3, même face même profondeur.
Le no. 4, mesurant 21 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue des Tritons, sur 110 pieds 2 pouces de profondeur, et 24 pieds 9 pouces 4 lignes sur la ligne de profondeur.
Le no. 5, mesurant 28 pieds 11 pouces de face au cours des Dryades, sur 104 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur, et 22 pieds 9 pouces 5 lignes sur la ligne de profondeur.

Le tout vendu conformément au plan qui sera présenté.

Payable à 6, 12, 18 & 24 mois de terme, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 18 fév

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu mardi, 21 du courant et jours suivans, à son magasin d'encan, à 10 heures du matin, 4 caisses pastilles, 8 dito bretagne, 2 dito indiennes. Les conditions seront annoncées au moment de la vente.

Aussi, 55 ballots marchandises étrangères et domestiques, consistant en une variété d'indiennes de goût; courte-pointes piquées de 3-4, 4-4, et 5 4; toiles à draps et à chemises, écrues et blanches; toile d'Irlande; épingles et épinglettes; devants de gilets, &c.

Aussi, 20 caisses casquettes et chapeaux.
17 do. tapisserie.
40 ballots quincaillerie, consistant en marteaux à planer et autres ; chandeliers ; boutons d'habits; ciseaux; pelles et pincettes; aussi, savon à barbe; crayons d'ardoises et ardoises; &c. Les conditions seront connues au moment de la vente.

Aussi, à midi, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, 11 barils clous, endommagés dans la traversée du brick Mary Hart, cap. Hawley, de New-York.

Il sera en outre vendu, à 4 heures de l'après-midi, 430 caisses vin cap, dient de St. Estèphe, 470 do. Médoc et Sauterne, 50 paniers Champagne. Conditions à la vente. 16 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu mardi, 28 du courant, à midi, à la Bourse, le Terrain triangulaire, connu comme propriété du capitaine Hart, situé entre les rues de la Nouvelle Levée, Louisa et la ligne qui le divise de la batture publique, ayant environ 248 pieds de face à la Nouvelle-Levée, 305 à la rue Louisa, et 372 à la ligne susdite. On exhibera sous peu le plan à la Bourse, et on fera connaître en même temps les conditions.
18 fev

Dix piastres de récompense.

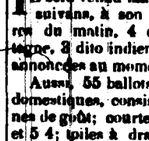

SERONT donnés à qui conduira à la geôle le mulâtre clair nommé **CHARLES**, âgé d'environ 20 ans, jolie figure, taille d'environ cinq pieds cinq pouces, vêtu d'un habit, veste gris foncé, boutons d'acier, pantalons en cotonnade du nord, chapeau noir, un peu usé. Le dit mulâtre n'est absent de l'hôtel des étrangers que depuis hier matin; il ne parle que l'Anglais. Les capitaines de navires et de Steamboats sont avertis de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis d'après la loi.
17 feb—5 THEOD. NICOLET & Cie.

NOUVELLE PHARMACIE

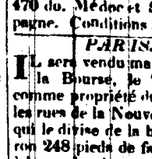

Les soussignés annoncent respectueusement au public, qu'ils viennent d'ouvrir leur pharmacie, rue St.-Pierre, en face de la Place, où l'on trouvera toute espèce de Drogues et Medecines très-fraîches. Les demandes de l'intérieur seront exécutées avec soin et ponctualité. Ils osent espérer de mériter une part du patronage du public.
15 fev—1m CUSACHS & CO.

NUEVA FARMACIA.

P. CUSACHS y COMP. participan á sus amigos y al público en general, la apertura de su establecimiento de Farmacia en la calle San Pedro, frente á la Plaza, donde tendrán un buen surtido de DROGAS Y MEDICINAS FRESCAS. Las órdenes del interior serán ejecutadas con exactitud y puntualidad. Se atreven á esperar merecer el patronage del público. 25 de feb.

MR. BOYER, professeur de l'Université de Paris, a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle.-Orléans qu'il vient d'ouvrir une école, rue Royale No. 106, entre la rue St. Louis et celle de Conti. On y enseignera *la langue latine, la langue française, la langue anglaise, la Géographie, l'Histoire, les Mathématiques &c.*

Mr. Boyer fera suivre à ses élèves de mode d'enseignement qui a été adopté par le Conseil d'instruction publique pour tous les collèges royaux de France. 14 fev—3

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE, à vendre par
14 fév YORKE, MACALESTER & Co.

VIN des Canaries ayant droit au *drawback*, à vendre par STETSON & AVERY,
14 fév rue du Camp, no. 31

EN débarquement, 8 balles couvertures franches 3 points ; 200 paniers huile d'olive; 170 caisons fruits à l'eau-de-vie ;—Plus : 200 barils maquereaux no. 2 ; 30 barils fromages; à vendre par
6 février T. NICOLET & CO.

FOIN.—190 balles beau Foin du Nord, en débarquement du navire Nashville, de New-York, à vendre par
FOSTER & HUTTON.
4 fév rue du Canal, no. 77

MAQUEREAUX.—25 barils de maquereaux no. 1, et 50 barils dito no. 2.
8 pipes rum de la Nouvelle-Angleterre, en débarquement du brick Tuscar, à vendre par
3 fév STETSON & AVERY.

A VENDRE—1000 barils sucre en pain, de la manufacture de M. Godale; 100 douz pêles et pioches; 1000 rames papier à envelopper, fait avec de la paille; 5 boucauts ingredient pour teindre, dit *madder*. S'adresser à
1er fév YORKE, MACALESTER & Co

AVIS—Si M. Charles Frederich Bourgeaud boulanger, est en ville ou dans les environs, il est prié de passer au bureau des soussignés, qui ont quelque communication à lui faire.
Hy. PERRET & CHARBONNET.
1er. fév rue Toulouse, no. 57

PORC & GRAISSE.—250 barils de porc mess, 300 dito prime dito, 10 tierçons jambons et épaules, 200 barillets graisse en feuilles, à vendre par
SAM. C. BELL,
1er fév rue du Canal, no. 81.

A VENDRE.—Un assortiment de faïence propre au marché du Mexique, reçu par le navire William Neilson, de Liverpool, à vendre par Vt. AICARD,
25 janvier rue de la vieille Levée, no. 37

Reçu par le soussigné, à bord des navires Helvetia et Mary Howland, venant du Havre : saucissons de Lyon, 1re. qualité; vieux kirsvasser, de la Forêt Noire; liqueurs fines, &c.; fusils à deux coups, fins et ordinaires; pistolets de duel ; soie à coudre, assortie pour le Mexique ; bas [patent-nauds] anglais do, ayant droit au draw-back. A. SENECAL.
18 janvier rue de Chartres, No. 147.

THÉ—90 boîtes thé impérial vert, reçus par le navire Russell, à vendre par
20 janv W. G. HEWES.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

VENDREDI, 24 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu, deux Terrains de valeur, encoignure des rues St. André et Teinturier; celui de l'encoignure a 30 pieds sur 120, et l'autre a les mêmes dimensions. Conditions: un tiers comptant, et le reste payable le 9 février 1833, en billets endossé à satisfaction avec hypothèque. 17 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

VENDREDI, 24 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, un Terrain de valeur, situé rue Philippa, dans l'Ilet borné par les rues du Canal, Barracque, Commune et Philippa, ayant 66 pieds de face sur 124 pieds 8 pouces de profondeur. Il s'y trouve une maison en bois, avec écuries, puits, citerne &c. Conditions : un mois de terme, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 23 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, vingt sept Terrains de valeur, situés dans l'Ilet borné par les rues du Bassin, Constance, Edouard et Annonciation, et mesurant chacun de 25 à 28 pieds de face sur environ 120 à 160 de profondeur, tels qu'ils sont décrits sur le plan exposé à la Bourse.

Conditions : un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans, en billets portant hypothèque, sans endossement. Les actes de vente seront passés par-devant Wm. Christy, aux frais des acquéreurs. 16 fév

PAR T. MOSSY.

MERCREDI, 22 du courant, il sera vendu à l'encan, à la Bourse, à l'encoignure des rues de Chartres et St.-Louis,

LA MAISON située rue Toulouse, entre les rues de Chartres et de la Levée, maintenant occupée par MM. Lizardi frères, ayant environ 37 pieds de face sur cette rue, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Les magasins sont grands et la maison est vaste et convenablement distribuée pour loger une grande famille.

Il y a une remise et une écurie pour quatre chevaux, dans la cour, qui est pavée en pierres anglaises, ainsi que de grands logemens pour les domestiques &c. Le tout est très solidement construit ; la bâtisse n'a que six ans, et l'intérieur de la maison est fini dans le meilleur genre ; les portes sont en acajou et les devants de cheminées en marbre.

Conditions: Un cinquième comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de terme, ayant les intérêts à raison de 7 pr. 100 par an. Les billets devront être endoss